



Point Offre *de formation continue*

Numéro 57 – Octobre 2015

**Zoom : Le baromètre Cegos 2015 sur la formation
professionnelle en Europe**

www.crefor-hn.fr



centre de ressources emploi formation



Le Coparef de Haute-Normandie vient de transmettre au Crefor, une nouvelle liste de certifications et habilitations éligible au CPF pour les salariés. Après saisie par le Crefor de ces informations, elles seront disponibles dans quelques jours via le portail du CPF (<http://www.moncompteformation.gouv.fr/>). Un certain nombre de ces certifications concerne le secteur de l'agriculture (certificats de spécialisation, Spécialité d'Initiative Locale, BP, BPA, CAPA). On retrouve également quelques licences professionnelles.

Rappel : Si vous proposez des formations éligibles au CPF, il **faut impérativement les décrire via le module de saisie en ligne mis à votre disposition par le Crefor**. [Pour en savoir plus, cliquez ici](#).

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous appeler :
Céline MOTHELAY 02 32 18 37 26 ou Fabrice Curaudeau 02 35 73 98 64
ou à nous contacter par mail : offredeformation@crefor-hn.fr

Volume des données au 25/10/2015

Organismes :

Offreurs de formation professionnelle continue	Nouvelles créations 2015
852	

Actions de formation sur fonds publics :

	Total sessions
Actions certifiantes ou habilitantes conventionnées	996
Actions non certifiantes conventionnées	236

Financier	Programme	Total sessions
Conseil régional	Programme régional de formation professionnelle continue 2015 - 2016	1081
Pôle emploi	Programme des actions conventionnées Pôle emploi (AFC) 2015	95
Agefiph	Programme Agefiph 2015	21
Conseil régional	Programme Compétences clés 2015	16
Etat	Ofii	4
Pôle emploi	POEC	15
		1232

Actions de formations sur fonds privés :

	Total sessions
Actions certifiantes ou habilitantes	1162
Actions non certifiantes	507
	1669

Le Crefor a pour mission de collecter et diffuser l'offre de formation continue régionale. Ce répertoire est consultable sur notre site internet : <http://offredeformation.crefor-hn.fr/>



Zoom sur le baromètre Cegos 2015 sur la formation professionnelle en Europe et focus réforme

Ce mois-ci, nous allons revenir sur une enquête parue cet été et réalisée par Cegos auprès de 600 directeurs des ressources humaines (DRH) / responsables formation (RF) et 2 500 salariés (tous ayant bénéficié d'une action de formation). Les personnes interrogées sont issues de cinq pays européens (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni et Italie). Elles proviennent d'entreprises du secteur privé de plus de 50 salariés. A cette occasion, découvrons comment évolue la formation en France et dans les pays voisins.

Un accompagnement défailant des entreprises

93 % des salariés européens sont satisfaits et estiment utiles les formations qu'ils suivent. Parmi Les salariés interrogés par le Groupe Cegos, ce sont les cadres qui déclarent être le plus satisfaits des formations qu'ils ont suivies : 45 % affirment avoir « acquis de nouvelles connaissances utiles ». Par contre, les salariés des 5 pays se sentent peu suivis dans leurs formations, les managers ne les accompagnant pas suffisamment. Seulement 22 % des salariés déclarent avoir obtenu un entretien avant la formation pour en préciser les objectifs et 18 % après la formation pour décider d'un plan de mise en œuvre des connaissances acquises.. La France reste très axée sur l'amélioration de l'administration de la formation (priorité n°1 des DRH et RF).

Evolution lente mais continue vers plus de digital en formation

L'Allemagne et la France sont en retrait par rapport aux autres pays européens pour l'apprentissage à distance. Malgré le lent recul du présentiel, la France est cependant toujours une grande consommatrice de cette modalité (91%), arrive ensuite pour notre pays la modalité « à distance » (29%) puis le mixte et l'accompagnement individuel (tutorat, coaching) avec 26%.

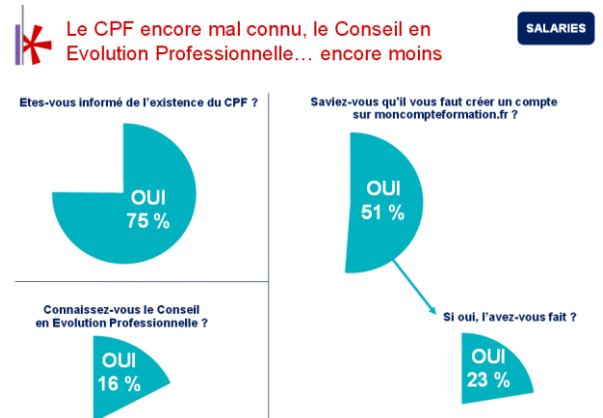
Les objectifs assignés à la digitalisation pour les entreprises sont clairs : Il s'agit prioritairement de limiter les coûts de la formation et d'assurer à tous les participants l'accès aux mêmes contenus de formation. Dans la comparaison par pays on peut noter que la France vise plus que les autres pays à la réduction des coûts et à l'individualisation des parcours. Elle poursuit en revanche moins que les autres pays les objectifs d'assurer l'accès aux mêmes contenus de formation et de faciliter l'apprentissage entre pairs.

Réforme de la formation

Pour près d'un DRH et responsable de formation sur 2, la réforme du financement de la formation aura pour effet le plus certain de développer la formation interne. 87 % des DRH ou RF déclarent avoir l'intention de compléter systématiquement ou dans certains cas le financement du

Compte Personnel de Formation pour les coûts non pris en charge par les OPCA. Les entreprises de 500 à 2000 salariés sont celles qui souhaitent le plus s'engager en matière d'abondement des heures de CPF.

Le CPF mal connu, le conseil en évolution encore moins



Si les salariés répondant à l'enquête sont 75 % à connaître le CPF, peu ont déjà sérieusement envisagé d'en faire quelque chose. La prise en main par les salariés du Compte Personnel de Formation est encourageante mais encore timide : 51 % des salariés français savent qu'ils doivent créer eux-mêmes leur CPF sur Internet. Parmi eux, 23 % disent l'avoir déjà fait. Un salarié sur 5 a par ailleurs déjà identifié une formation qu'il pourrait suivre en mobilisant son CPF.

Concernant l'entretien professionnel depuis le mois de mars 2014, un salarié sur 2 dit avoir bénéficié d'un entretien professionnel. Les ouvriers semblent les oubliés car seulement 35 % des DRH-RF ont mis en place l'entretien professionnel pour ces derniers contre 64 % pour les cadres et ingénieurs.

16 % des salariés déclarent connaître le Conseil en Evolution Professionnel.

Source : [La formation professionnelle en Europe Baromètre Cegos 2015](#)



A noter dès maintenant au programme de professionnalisation de novembre 2015

- « Diversifier les situations d'apprentissage au sein d'un groupe » (Action 3.2).
La formation, animée par le Cafoc de Nantes, se déroulera les 2, 3 et 4 novembre (Inscription : 300 €)

- « Se saisir des données socio-économiques : comment, pourquoi ? » (Action 1.1).
La formation, animée par le Crefor, se déroulera les 17, 18 novembre et 9 décembre (Inscription : 300 €)

- « S'initier à l'animation d'ateliers d'écriture dans une perspective d'accompagnement socioprofessionnel ou de formation » (Action 3.4).
La formation sera animée par Anouk Journo-Durey les 19, 20, 23, 24 et 25 novembre (Inscription : 500 €)

- Mieux comprendre les addictions pour mieux accompagner les personnes ayant une ou des problématiques addictives (Action 4.9)
Formation animée par l'association La Boussole, les 30 novembre, 1er, 2 et 3 décembre 2015 (Inscription : 400 €)

Pour obtenir toutes les précisions et vous inscrire, un seul clic :

<http://www.crefor-hn.fr/se-professionnaliser/actions-professionnalisation#actions>

L'Inventaire s'enrichit de 138 nouvelles entrées

Le 18 septembre 2015, la [Commission nationale de la certification professionnelle \(CNCP\)](#) a examiné 222 demandes de recensement à l'[Inventaire](#) des certifications et habilitations. 138 ont reçu un avis favorable.

A cette occasion, la CNCP a publié une nouvelle version de son "Guide de l'utilisateur" à destination des organismes de formation souhaitant déposer une demande de recensement, ainsi qu'une fiche "Principes généraux de recensement à l'Inventaire".

Pour mémoire, l'Inventaire a vocation à recenser un certain nombre de certifications dont la valeur est reconnue par le marché du travail ou qui sont obligatoires pour exercer une activité. Les données de cet Inventaire sont mises à disposition des acteurs qui ont la responsabilité de définir les listes éligibles au compte personnel de formation (CPF) : Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Copanef), Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE), Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (Coparef).

[Liste des dernières certifications / habilitations recensées à l'Inventaire](#)



Le CREFOR est un Groupement d'Intérêt Public administré par l'Etat, la Région et les Partenaires sociaux

« Point Offre » est une publication gratuite du Crefor Haute-Normandie. Directeur de la publication : Luc Chevalier.

Conception et Rédaction : Fabrice Curaudeau

Conformément à la Loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. (Déclaration à la CNIL n°756690).

©Point Offre 2009-2015

CREFOR Haute-Normandie – Pôle Régional des Savoirs. - 115, bd de l'Europe – BP1152. – 76176 ROUEN cedex 1